

Facture

N° Facture 313226004344
ID Client 001524432
Date de la facture 08/05/2026

Envoyeur:

COLRUYT FOOD RETAIL NV
EDINGENSESTEENWEG 196
1500 HALLE
+ 32 2 363 55 45
BTW BE0716663615 TVA
RPR BRUSSEL
IBAN BE72293025448916 SWIFT GEBABEBB

Destinataire:

FM PRODUCT SRL
RUE D'EMINES 64
5080 RHISNES

Adresse officielle TVA:

FM PRODUCT
Rue d'Emines, Rhisnes 64
5080 La Bruyère

N° de TVA: BE0505988127

Notre référence

NA

Adresse de livraison: GEMBLOUX (COLRUYT)
RUE DE LA SUCRERIE 6
5030 GEMBLOUX

Date d'échéance: 08/05/2026

Description	Quantité	Prix unitaire hors TVA	Montant hors TVA	% TVA	Remise	Supplément	Montant TTC
6105 BONI papier toilette Décor 4é 150f 16r	1,00 PCE	6,60	6,60	21.00			7,99
19695 DOUWE EGBERTS caps Lungo 6 dessert 40pc	1,00 PCE	10,33	10,33	6.00			10,95
5675 EVERYDAY crème à café cups 20x10g	1,00 PCE	0,89	0,89	6.00			0,94
25567 ROYAL Chocolux 140 pc 820g	1,00 PCE	15,77	15,77	6.00			16,72

Total facture			
% TVA	Total hors TVA	TVA totale	Total TTC en EUR
6.00	26,99	1,62	28,61
21.00	6,60	1,39	7,99
Total	33,59	3,01	36,60

Distribution Bio sous contrôle BE-BIO-02

DÉJÀ PAYÉ:

36,60 EUR

À PAYER:

0,00 EUR

Conditions générales Colruyt Food Retail SA

Les Conditions générales Colruyt Food Retail SA (ci-après également : « les Conditions ») régissent la relation entre le Client et Colruyt Food Retail SA. En effectuant une réservation, une commande et/ou un achat auprès de Colruyt Food Retail SA, le Client prend connaissance des présentes Conditions et accepte leur application.

Les présentes Conditions s'appliquent, excepté pour les services pour lesquels des conditions spécifiques (générales et/ou particulières) et/ou d'autres dispositions écrites ont été convenues lors de la conclusion du contrat. En cas de contradiction entre ces conditions spécifiques d'une part et les présentes Conditions d'autre part, les dispositions des conditions spécifiques prévalent sur celles des présentes Conditions. Les autres dispositions des Conditions demeurent intégralement d'application.

Si le Client n'accepte pas/plus l'application d'une ou de plusieurs dispositions des présentes Conditions, il ne peut pas/plus avoir recours aux services proposés par Colruyt Food Retail SA.

L'acceptation des présentes Conditions implique également la renonciation par le Client à l'application de ses propres conditions générales ou spécifiques (d'achat), sauf convention contraire entre Colruyt Food Retail SA et le Client.

Identité du vendeur/prestataire de services

Colruyt Food Retail SA Colruyt Food Retail SA
Dont le siège social est établi à 1500 Hal, Edingensesteenweg 196
TVA BE 0716.663.615, RPM Bruxelles

Définitions

Client Toute personne physique ou morale agissant dans le cadre de ses activités professionnelles et/ou ayant acheté un produit/service qui n'est pas principalement destiné à des fins privées (tout non-consommateur). À cet égard, le terme Client peut également désigner le représentant ou la personne de contact.

Conditions

- Objet des présentes Conditions** : Les présentes Conditions visent à fournir à chaque Client les informations essentielles concernant les droits et obligations découlant des services fournis par Colruyt Food Retail SA.
- Client** : Colruyt Food Retail SA se réserve le droit de demander au Client les documents justificatifs nécessaires afin de vérifier s'il agit bien en tant que Client au sens qui lui est donné dans les présentes Conditions. Le Client est seul responsable des informations qu'il fournit ainsi que de la manière dont il les fournit et devra rembourser à Colruyt Food Retail SA l'intégralité des frais engagés en raison de la fourniture tardive, incorrecte ou incomplète de ces informations.
- Assortiment** : L'assortiment et les services proposés par Colruyt Food Retail SA sont valables dans la limite des stocks disponibles et peuvent être modifiés à tout moment par Colruyt Food Retail SA. L'assortiment et les services sont destinés à la vente et/ou à la livraison en Belgique. Les images figurant dans le magasin, sur le site web, dans les newsletters, dépliants et autres supports imprimés ont un but illustratif et peuvent comporter des éléments n'appartenant pas aux articles proposés à la vente et/ou n'étant pas compris dans le prix de vente indiqué. Cela est cependant précisé dans la description du produit et/ou service proposé. En cas de doute ou d'éventuelle ambiguïté, le Client s'adresse à Colruyt Food Retail SA pour s'informer correctement. Colruyt Food Retail SA n'est pas responsable d'erreurs matérielles, de coquilles ou d'erreurs d'impression d'une offre.
- Prix** : Les offres sont toujours sans engagement. Les prix indiqués dans l'offre sont valables le jour de l'établissement de cette dernière. Sauf convention contraire, les prix restent valables pendant trente jours. Les promotions et réductions ne sont valables que dans les conditions prescrites et ne s'appliquent pas automatiquement aux commandes ultérieures. La facture mentionne clairement les taux de TVA applicables aux différents produits et/ou services. Les frais supplémentaires éventuels seront toujours mentionnés explicitement. Les augmentations de prix faisant suite à des variations des taux de change, à des modifications de taxes, de charges sociales et de mesures légales, à un réapprovisionnement ou à d'autres frais raisonnablement nécessaires, survenant après l'offre mais avant la livraison, sont à la charge du Client. Sauf convention contraire, les frais de transport en cas de livraison seront facturés séparément.
- Commandes** : Toute commande passée par un Client n'est définitive qu'après confirmation par Colruyt Food Retail SA.
 - Annulation de la commande par le Client** : En cas d'annulation de la commande par le Client, celui-ci est redevable à Colruyt Food Retail SA d'une indemnité égale à 20 % du montant total de la commande, avec un minimum de 25 EUR, majorée d'une indemnité pour les produits et/ou services devenus invendables, calculée sur la base des prix de vente.
 - Annulation de la commande par Colruyt Food Retail SA** : Colruyt Food Retail SA est en droit de refuser des commandes, en tout ou en partie, en cas de rupture de stock, de force majeure ou de suspicion d'abus ou de fraude de la part du Client.
- Livraison** : Les délais de livraison ne sont pas contraignants. Colruyt Food Retail SA est à tout moment en droit de modifier les délais de livraison ou d'effectuer les livraisons en plusieurs parties et de facturer ces parties séparément. Un retard de livraison ne donne en aucun cas le droit au Client d'annuler la commande ni de réclamer le paiement d'une indemnité. Le Client doit s'assurer (i) que les produits sont complets et en bon état à la réception et (ii) que les services ont été exécutés correctement. Les vices apparents seront considérés comme acceptés au moment de la livraison/de la remise/de la réception. Toute réclamation éventuelle concernant le service fourni ou l'état des biens fournis en termes de vices cachés doit être signalée à Colruyt Food Retail SA au plus tard le premier jour ouvrable suivant la livraison/l'exécution, sous peine de déchéance de tout droit.
- Paiement** : Colruyt Food Retail SA se réserve le droit à tout moment de demander un paiement anticipé total ou partiel sans devoir en indiquer la raison. En cas de paiement en espèces, le montant sera arrondi par analogie avec les articles VI. 7/1 et suivants du Code de droit économique. Sauf disposition contraire ou convention expresse, les factures sont payables à la date d'échéance indiquée sur la facture. Colruyt Food Retail SA est en droit de facturer des livraisons partielles.
 - Au comptant** : Les factures sont payables au comptant au siège social susmentionné et sans escompte, sauf convention contraire.
 - Objection** : Toute objection concernant la facture établie doit être formulée dans les 5 jours calendriers suivant la livraison ou après la date de la facture par lettre recommandée avec

justification. En l'absence d'objection dans le délai imparti, la facture sera considérée comme acceptée.

- Non-paiement** : En cas de non-paiement total ou partiel du montant dû à l'échéance, un intérêt de 10 % par an sera dû de plein droit et sans mise en demeure sur le montant payé. En outre, le Client sera redevable, également de plein droit et sans mise en demeure, d'une indemnité forfaitaire de 10 % sur le montant de la facture, avec un minimum de 25 EUR par facture. Les frais et honoraires de l'avocat de Colruyt Food Retail SA dans le cadre de la demande de recouvrement et du recouvrement de la facture impayée sont à la charge du Client. Colruyt Food Retail SA se réserve le droit, au premier défaut de paiement, d'exiger le paiement de toute facture non échue adressée au Client et ce, dans les conditions précitées. Colruyt Food Retail SA se réserve également le droit d'appliquer la compensation dans les limites des possibilités prévues par la loi. En outre, Colruyt Food Retail SA est en droit de suspendre ses obligations futures en cas de non-paiement total ou partiel. Il en va de même s'il existe des raisons fondées de craindre que le Client ne puisse pas remplir/ne remplisse pas les obligations qui lui incombent en vertu du contrat.
- Réserve de propriété** : Les marchandises livrées demeurent la propriété de Colruyt Food Retail SA jusqu'au paiement intégral du prix de vente en principal, intérêts et frais. Tout risque de détérioration ou de perte des marchandises est à la charge du Client. Jusqu'au paiement intégral, le Client est tenu, s'il devait être déclaré en état de faillite ou si une saisie de ses biens devait être déclarée, d'en informer immédiatement Colruyt Food Retail SA et d'informer le curateur ou l'huissier saisissant les biens que ceux-ci sont la propriété de Colruyt Food Retail SA. Le Client s'engage – le cas échéant pour le compte d'un tiers acheteur ou détenteur – à communiquer, à la première demande de Colruyt Food Retail SA, le lieu où se trouvent les marchandises et à les remettre à la disposition de Colruyt Food Retail SA à ses propres frais et risques. Pour autant que nécessaire, un mandat de reprise irrévocable ainsi qu'un mandat lui permettant d'accéder aux locaux nécessaires à cette fin sont accordés à Colruyt Food Retail SA. En cas de retard de paiement ou de non-paiement, le vendeur peut récupérer à tout moment les marchandises livrées. En cas de revente de la marchandise par le Client, le vendeur a le droit de réclamer le prix d'achat ou d'introduire une action en paiement du prix d'achat et ce, que l'acheteur ait déjà traité ou mélangé ou non les marchandises livrées.
 - Retours** : Les marchandises ne peuvent être retournées qu'aux risques du Client, après accord écrit préalable de Colruyt Food Retail SA. Les marchandises ainsi que tous les accessoires doivent être retournés dans leur emballage d'origine, non ouvert et non endommagé, afin d'en permettre la revente. Le Client accepte que les marchandises retournées sans l'accord de Colruyt Food Retail SA puissent être détruites sans préavis. Les frais y afférents sont à la charge du Client.
 - Preuve** : Le Client accepte que les communications et les sauvegardes électroniques puissent servir de preuves.
 - Responsabilité** : Colruyt Food Retail SA n'est pas responsable des dommages (partiellement) causés par la victime, ni des dommages indirects tels que le manque à gagner, la perte de revenus et la perte d'une opportunité (liste non exhaustive) découlant du contrat. Dans tous les cas où la responsabilité de Colruyt Food Retail SA serait tout de même engagée, sa responsabilité maximale sera limitée au remboursement du prix de la partie non conforme de la prestation.
 - Réclamations** : Pour toute réclamation, le Client peut d'abord s'adresser au service clientèle de Colruyt Food Retail SA. En cas de litige, les parties conviennent d'en discuter et de tenter, avant toute chose, de régler tout ou partie du litige à l'amiable. Le droit belge s'applique, à l'exception des dispositions du droit international privé en matière de droit applicable et de la Convention de Vienne sur les contrats de vente internationale de marchandises. Seuls les tribunaux de Bruxelles sont compétents pour connaître de tout litige éventuel.
 - Risques – force majeure** : Les risques liés aux marchandises sont transférés au Client au moment de la livraison. Les parties ne sont pas responsables des conséquences d'un cas de force majeure, d'un accident ou d'un acte d'un tiers, d'un retard, d'une erreur, d'un défaut, d'une absence de livraison ou d'une livraison incomplète de la part du fournisseur de Colruyt Food Retail SA.
 - Validité et modification des Conditions** : Si l'une des dispositions des présentes Conditions Colruyt Food Retail SA s'avérait nulle, non valable, non contraignante ou illégale, les autres dispositions continueraient à produire leur plein effet. Le vide ainsi laissé dans les Conditions par la disposition nulle, non valable, non contraignante ou illégale sera compensé, conformément à la législation en vigueur, par l'application d'une disposition valable se rapprochant le plus possible du but économique original des Conditions. Le fait que Colruyt Food Retail SA omette d'exiger la stricte application d'une ou de plusieurs disposition(s) des présentes Conditions ne peut pas être considéré comme une renonciation tacite aux droits dont elle jouit et ne l'empêche pas d'exiger ultérieurement le respect strict de ces dispositions. Colruyt Food Retail SA se réserve le droit de modifier à tout moment les présentes Conditions. Toute commande, réservation ou émission d'une nouvelle facture ultérieure à une modification des Conditions implique l'acceptation par le Client des Conditions modifiées.
 - Protection de la vie privée et des données à caractère personnel** : L'établissement et l'émission de la facture ainsi que l'exercice des droits et obligations décrits dans les présentes Conditions nécessitent la collecte et le traitement des données à caractère personnel du Client ou de son représentant ou de sa personne de contact. La protection des données à caractère personnel du Client, de son représentant ou de sa personne de contact revêt une importance capitale pour Colruyt Food Retail SA. Dès lors, Colruyt Food Retail SA s'efforce de les protéger au mieux et de toujours garantir les droits du Client, de son représentant ou de sa personne de contact lors de l'utilisation de ces données, conformément aux règles applicables en matière de protection de la vie privée et des données à caractère personnel. Colruyt Food Retail SA traite les données à caractère personnel du Client, de son représentant ou de sa personne de contact pour les finalités et les motifs juridiques décrits dans la Déclaration de confidentialité de Colruyt Food Retail SA. Cette déclaration peut être consultée en ligne ou demandée au service clientèle. Des modifications sont susceptibles d'y être apportées de temps à autre. Le Client, son représentant ou sa personne de contact s'engage à informer Colruyt Food Retail SA en temps opportun de toute modification concernant ses données habituelles : e-mail, identification et adresse, afin de permettre à Colruyt Food Retail SA de fournir un service correct.

v0202308310



L'institut Quality Control vérifie l'exactitude et le caractère complet des données figurant sur le ticket de caisse.
De gegevens op het kasticket worden door het Instituut Quality Control op hun juistheid en volledigheid gecontroleerd.

colruyt  meilleurs prix

Colruyt Food Retail S.A.
Edingensesteenweg 196 - 1500 Halle
Tél. 02 345 2345 - www.colruyt.be
RPM Bruxelles
TVA-BE0716.663.615 - IBAN BE72 2930 2544 8916 SWIFT GEBABEBB

Si vous trouvez moins cher ailleurs, téléphonez-nous: 02 345 2345
Nous adapterons notre prix et nous vous rembourserons la différence

694.1

2

Envie de changement ?

Alors le travail d'électricien est certainement fait pour vous !

Surfez sur jobs.colruytgroup.com et postulez en ligne !

Vendredi 08/05/2026 15:09
CADI GEMBLOUX
RUE DE LA SUCRERIE 6
5030 GEMBLOUX

Tél. magasin :
Tél. boucherie :

081 610919
081 616935

Heures d'ouverture:
Lu - Je : 08.00 - 20.00
Ve : 08.00 - 21.00
Sa : 08.00 - 20.00

Votre caissier :
Stephane

FM PRODUCT SRL
RUE D'EMINES 64
5080 RHISNES

FM PRODUCT
Rue d'Emines, Rhisnes 64
5080 La Bruyère

No Client: 1524432
TVA-BE0505988127
Bon de livraison 313226004344

Bon de livraison

X	Nø.art	Dénomination	Vidanges	Quant.	Prix unitaire EXC EUR	Montant EXC EUR
		*** COPIE *** La facture d'origine est envoyée par voie électronique.				
A	5675	EVERYDAY crème à café cups 20x10g -----Produits laitiers		1	0,89	0,89
A	19695	DOUWE EGBERTS caps Lungo 6 dessert 40pc -----Boissons		1	10,33	10,33
A	25567	ROYAL Chocolum 140 pc 820g -----Alimentation sèche		1	15,77	15,77
C	6105	BONI papier toilette Décor 4é 150f 16r -----Non-Food		1	6,60	6,60

513 595 046.00.07 3132
FR4343 936645 - 51967575

BANCONTACT	€	36,60
Total payé	€	36,60
Remboursement	€	0,00

Conditions générales de vente:

1. Les parties acceptent que toute contestation sera de la compétence exclusive des Tribunaux de Bruxelles (le cas échéant, d'une des Justices de Paix siégeant au Palais de Justice de Bruxelles, au choix du demandeur)
2. Toutes les ventes sont strictement payables au comptant. En cas de non-paiement ou de paiement partiel, le montant non payé sera payé au siège des Colruyt Food Retail S.A., Edingensesteenweg 196, 1530 Halle, ou il sera valablement encaissé pour le vendeur. En cas d'inexécution partielle par une des parties d'une de ses obligations principales, cette partie est redevable de plein droit et sans mise en demeure d'un intérêt de 10 % l'an sur le montant non payé, à dater du début de l'inexécution. De plus, elle sera redevable de plein droit et sans mise en demeure, d'une majoration forfaitaire à titre d'indemnité égale à 10 % dudit montant, avec un minimum de 25 euros par facture, si un mois après le début de l'inexécution, celle-ci persiste, même partiellement.
3. Le client qui exporte des emballages pourvus d'un 'point vert' vers un pays où il existe des droits sur ledit 'point vert', s'oblige à se mettre en régie de quelque manière que ce soit.
4. Les Colruyt Food Retail S.A. sont dispensés de certification en vertu de l'autorisation n° 847.
5. La garantie contractuelle n'affecte pas les droits légaux de garantie.

Vous pouvez obtenir les conditions spéciales auprès du responsable de votre magasin Colruyt. JH